



Des initiatives d'EAJE¹ innovantes face aux défis actuels. Partie 1 : mettre en œuvre une pédagogie de la diversité au quotidien. Dialogue avec Samia Zemmit

par Anne-Françoise Dusart, octobre 2013

Les périodes de crise ont ceci de positif qu'elles incitent à se recentrer sur ce qui est prioritaire et à développer la créativité débouchant sur l'innovation sociale.

Les défis auxquels sont confrontés actuellement les lieux d'EAJE sont nombreux, et leurs effets se cumulent : pénurie de places d'accueil, pauvreté, exclusion sociale, délitement du lien social, diversité toujours plus grande des familles et de leurs besoins. On le sait, les lieux d'EAJE peuvent jouer un rôle de premier plan face à ces défis, à condition qu'ils développent et renforcent leur fonction sociale. Mais comment répondre à ces défis, tout en gardant au centre des préoccupations la qualité des pratiques à destination des enfants et des familles ? Il s'agit pour ces structures de réinterroger ce qui fonde la qualité des pratiques dans un contexte de diversité.

La pédagogie de la diversité constitue à cet égard une approche innovante. La présente analyse cerne celle-ci à la lumière des pratiques quotidiennes d'éducation et d'accueil mises en œuvre à Arc-en-Ciel, multi-accueil parental de Vénissieux, en banlieue lyonnaise (France). Elle est en grande partie illustrée par les propos échangés le 23 avril dernier² entre d'une part Samia Zemmit, responsable d'Arc-en-Ciel et co-présidente de l'ACEPP³, et d'autre part, des représentants du RIEPP et des milieux d'accueil participant à la recherche-action *Accueil pour tous*.

Accueil pour tous : Samia Zemmit, à Arc-en-Ciel et au sein de l'ACEPP vous avez contribué à l'élaboration de la pédagogie de la diversité, à destination des milieux d'EAJE. Cette pédagogie définit un ensemble de pratiques qui visent à construire un projet unique pour chaque enfant accueilli, qui soit adapté à ses besoins et à ceux de sa famille. Il s'agit, pour ces lieux d'EAJE, de penser leurs services et leurs pratiques de manière à ce que chaque famille puisse y être accueillie et y trouver une réponse à des besoins, quels qu'ils soient. Les familles sont diverses. Et cette diversité est multiforme. Il faut pouvoir s'organiser pour y faire face, ce qui n'est pas simple.

Samia Zemmit : A Arc-en-Ciel, nous accueillons des familles aux trajectoires, aux identités différentes. En fait, nous accueillons vraiment la diversité dans le

¹ Lieux d'Education et d'Accueil du Jeune Enfant (0-6 ans) : milieux d'accueil collectif (crèches, halte-accueils, etc.) et familial (accueillants à domicile), écoles maternelles, lieux d'accueil durant le temps libre (ATL), ... Ici, il est question des milieux d'accueil de la petite enfance (0-3 ans)

² Rencontre organisée par le RIEPP dans le cadre des rencontres collectives « Accueil pour tous » rassemblant une fois par mois depuis mars 2010 les milieux d'accueil participant à la recherche-action Plus d'infos sur « 'Accueil pour tous » ? www.accueilpourtous.be

³ Association des Collectifs Enfants-Parents-Professionnels, www.acepp.asso.fr

plein sens du terme ; par exemple, l'enfant en situation de handicap est une composante comme une autre de cette diversité. Nous nous donnons des modalités d'accueil assez ouvertes que pour pouvoir rencontrer et répondre à toutes sortes de situations ou réalités familiales, y compris à des situations nouvelles ou inattendues.

Offrir des réponses individualisées

A : Offrir un tel accueil individualisé, comment est-ce possible, concrètement ?
A N'est-ce pas un véritable défi en matière d'organisation ?

S : Notre fonctionnement en multi-accueil⁴ de même qu'en groupes inter-âges, nous permet de proposer différentes formules d'accueil, avec une grande souplesse, en fonction des besoins des familles. Concrètement, les enfants peuvent être accueillis à la journée ou à la demi-journée. Certains n'ont pas d'horaire fixe, ils viennent occasionnellement, lorsque leurs parents en ont besoin. D'autres sont accueillis de façon régulière. Mais cela ne signifie pas qu'ils viennent nécessairement à temps plein : « de façon régulière », cela peut être un jour par semaine, comme cinq jours par semaine. Nous avons généralement entre 8 et 10 enfants réguliers, et entre 5 et 7 enfants occasionnels. Toutes les familles n'ont pas les mêmes besoins. Et ces besoins évoluent souvent au cours du temps. Le multi-accueil permet d'être souple, de s'adapter à cette évolution. C'est un « outil » de premier plan si l'on veut mettre en œuvre la pédagogie de la diversité.

Se rendre visible, décortiquer la demande dès le premier accueil

A : Ces besoins qui évoluent au cours du temps, justement, c'est une question qui se pose de manière préoccupante, ici en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le contexte actuel de pénurie de places. On sait que les lieux d'EAJE assument trois fonctions - éducative, sociale et de garde ou économique - et répondent donc à des besoins liés à celles-ci. On sait aussi qu'il peut parfois y avoir un certain décalage entre les demandes qui sont exprimées et les besoins qui se cachent derrière celles-ci. En outre, certains besoins ne se traduisent pas forcément par des demandes, en particulier dans les lieux d'éducation et d'accueil de la petite enfance, lorsque les familles n'identifient pas que ceux-ci leur sont potentiellement destinés. Ces familles ne sont pas faciles à atteindre, or elles devraient pouvoir bénéficier aussi des avantages liés à l'accueil. Comment faites-vous pour les atteindre ?

S : Nous sommes situés au pied d'un grand immeuble à appartements, dans une zone urbaine dite « sensible ». Cela correspondait au départ, il y a vingt-cinq ans, à une volonté de nous rendre visible, d'être ancré, enraciné profondément dans le quartier, là où les gens se trouvent. Cette volonté est toujours bien présente aujourd'hui. Notre présence à proximité des familles permet de faire émerger les demandes. Les parents du quartier qui ont un jeune enfant ont la possibilité de venir voir le lieu d'accueil, même avant d'avoir une demande d'accueil. Ils peuvent tout simplement sonner à la porte, spontanément, en

⁴ Concernant le multi-accueil, voir aussi l'analyse 8/2013 du RIEPP, téléchargeable sur <http://www.riep.be/spip.php?article117>

passant. C'est important que dès ce moment-là, le parent se sente le bienvenu. C'est là que l'accueil commence.

A : *Et une fois que les demandes émergent, encore faut-il pouvoir arriver à cerner les besoins réels des familles, au-delà des demandes.*

S : *Oui, effectivement. Le premier accueil et le moment de l'inscription sont primordiaux à cet égard. Nous mettons un soin tout particulier à ce que ces moments soient des temps de qualité car ils permettent de créer un climat de confiance entre enfants, parents et professionnels. Ce climat de confiance nous permet de « décortiquer » la demande des familles : c'est, par exemple, voir si les parents qui demandent un accueil à temps plein en ont vraiment besoin, ou si cela concerne avant tout le fait de pouvoir venir jouer avec d'autres enfants. Souvent, les parents arrivent avec un discours et une demande très « formatés ». Lors du premier accueil, on peut déjà arriver à entrevoir ce qu'il y a réellement derrière cette demande. On peut poser des questions : « Dites-nous comment vous voyez les choses ».*

« Nous ne disons jamais non »

A : *Dans un contexte de pénurie de places d'accueil, les lieux d'EAJE ne peuvent pas satisfaire toutes les demandes. Ils doivent faire des choix. On sait que tous les choix paraissent injustes⁵. Certains PO contraignent leurs milieux d'accueil à établir des priorités, par exemple par rapport aux enfants domiciliés dans la commune. Les inscriptions sont parfois centralisées, ce qui présente certains avantages mais laisse peu de marge de manœuvre aux milieux d'accueil, qui n'arrivent alors qu'en seconde ligne par rapport aux tous premiers contacts avec les familles. Quels choix faites-vous à Arc-en-Ciel ? Quelle est votre politique d'inscription ?*

S : *Nous partons du principe que tous les arguments qui motivent une demande d'accueil sont légitimes. C'est pour cela que nous ne disons jamais non. C'est une posture professionnelle qui change tout. Le fait que nous gérons nous-mêmes les inscriptions est fondamental : cela nous permet de créer des liens dès le départ, d'entamer des négociations sur l'horaire souhaité. On questionne les parents sur leurs ressources : « Par rapport à votre demande d'accueil, nous, on ne va pas pouvoir y répondre tout à fait, vu nos possibilités actuelles. Mais vous de votre côté, que pouvez-vous faire ? Quelles sont vos alternatives ? » Souvent, cela débouche sur des accommodements de type « Ah mais le jeudi après-midi, je pourrais le garder, et le vendredi matin, son papa travaille une semaine sur deux, etc. » Bref, cela permet à chacun de « bouger ses lignes ». C'est une attitude qui permet à chacun de faire un pas vers l'autre. Le message donné au parent n'est pas « il n'y a pas de place pour votre enfant », mais « on va construire ensemble la réponse à votre besoin, on va essayer de trouver une solution ensemble ». De ce fait, le parent peut se dire « mon enfant a sa place ici. Moi aussi j'y ai ma place ». L'idée que nous défendons, c'est que chacun a une place dans le milieu d'accueil. Même si ce n'est pas exactement la même place pour chacun. On ne cherche pas à*

⁵ Voir à ce propos « Mottint, J., Pourquoi et comment interroger la politique d'inscription en crèche dans un contexte de pénurie ? », Analyse n° 5/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, avril 2012. Téléchargeable sur <http://www.riep.be/spip.php?article49>

être égalitaires, mais équitables. Une autre caractéristique de notre politique d'inscription, c'est que nous ne fonctionnons pas avec une liste d'attente. C'est un choix de notre part, pour qu'il y ait une cohérence entre une demande faite « ici et maintenant » et nos possibilités d'accueil « ici et maintenant ». A quoi cela sert-il de dire au parent que nous aurons peut-être une place pour son enfant dans six mois ? La situation, les réalités familiales auront probablement évolué d'ici là, et la demande ne sera plus forcément la même.

Susciter la solidarité entre les parents

A : *En Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreux lieux d'EAJE hésitent à se lancer dans des pratiques de multi-accueil, alors qu'ils sont convaincus des enjeux de celles-ci pour l'équité d'accès des structures à toutes les familles. Différentes craintes les retiennent d'entamer cette démarche : que les enfants ne s'y retrouvent pas, que cela complexifie l'organisation, etc. A propos de cette organisation, justement : Arc-en-Ciel est agréé pour 15 places d'accueil, or si on se base sur les chiffres de 2012, vous aviez 159 enfants inscrits, ce qui représentait environ 120 familles accueillies. Comment gérez-vous cela, concrètement ?*

S : *Notre réglementation nous permet de dépasser de 10% notre capacité d'accueil. Tous les jours, nous accueillons 15 enfants « plus ou moins 2 enfants ». Nous établissons le planning chaque semaine. Nous regardons les places qui seront occupées de manière régulière, puis nous voyons les places qui nous restent. Les parents savent que nous fonctionnons comme cela. Et donc, ils savent qu'ils peuvent nous faire une demande d'accueil pour le lendemain, voire pour le jour-même. Si on a des possibilités d'accueil, il n'y a aucun problème. On accueillera l'enfant. Mais cela, ça ne peut fonctionner qu'avec la collaboration de tous les parents de la crèche. Il y a une grande solidarité entre les parents. Les parents sont sensibilisés aux besoins des autres. Ils vont essayer de trouver des solutions, quitte à faire des concessions sur leur propre demande d'accueil. Ainsi par exemple, une maman s'est organisée pour garder son fils à la maison le jeudi, afin de permettre à un autre enfant d'être accueilli. Souvent, les parents ont été eux-mêmes, auparavant, les bénéficiaires de cette solidarité, grâce à laquelle ils ont pu avoir une place chez nous. Et ça, ils s'en souviennent lorsque c'est à eux de faire un geste en faveur d'autres parents. Et donc, les parents à horaires fixes préviennent systématiquement la crèche lorsqu'ils ne viennent pas. Nous ne demandons jamais le motif de leur absence. Nous partons du principe que chaque absence a une bonne raison. Nous ne jugeons pas. En réalité, le motif n'a aucune importance pour nous. L'important est de prévenir, afin de libérer la place pour un autre enfant.*

La coéducation, un principe de base

A : *Le principe fondateur du travail de l'ACEPP, à l'origine de la pédagogie de la diversité, repose sur la coéducation, celle-ci supposant « la prise en compte de la diversité des pratiques et cultures familiales pour permettre à chaque parent de se sentir reconnu et acteur, favoriser un croisement de regards et de compétences entre parents et professionnels dans un projet commun » (Murcier & Clausier, 2010, p. 9). Il est généralement admis qu'éduquer un enfant est une action globale, qui ne se limite pas au seul domaine des savoirs, et que de ce fait, la relation éducative à l'enfant requiert l'intervention de différents acteurs significatifs, détenteurs de compétences diverses. La présence et la participation des parents*

dans les lieux d'EAJE sont des éléments-clés pour favoriser ce travail éducatif commun entre parents et professionnels autour de l'enfant. Mais ce qui va moins de soi, c'est la mise en place concrète de cette coéducation, dans les pratiques quotidiennes.

S : *Nous sommes un multi-accueil parental. Cela signifie que pour nous, la complémentarité entre parents et professionnels autour de l'enfant est cruciale ; chacun apporte quelque chose de singulier. La crèche est le lieu et l'occasion de croisements entre pratiques familiales et pratiques professionnelles. Il y a des parents qui « se révèlent parents » à la crèche. Le croisement des pratiques donne naissance à de nouvelles pratiques au bénéfice de chacun. Dans la posture professionnelle, ce qui est important, c'est d'aller vers, de faire le premier pas, de lâcher du lest, de prendre du recul par rapport aux savoirs professionnels - parce que tout n'est pas l'affaire de savoirs professionnels -, de faire un pas de côté. De faire avec les parents. Construire un projet individualisé pour l'enfant, cela ne peut se faire sans les parents. Cela nécessite d'échanger sur les pratiques familiales autour de l'enfant, sur le sens qu'ont ces pratiques pour les parents. Tout n'est pas toujours négociable comme tel ; parfois il faut essayer de trouver des compromis entre ce que les parents souhaitent pour leur enfant et ce qu'il est possible de mettre en œuvre à la crèche. « Faire avec » permet de lever beaucoup d'a priori. J'en viens à la réponse à votre question : à Arc-en-Ciel, c'est la présence des parents au sein de la crèche qui permet à la coéducation de prendre réellement place, de manière sereine. Quand parents et professionnels se trouvent ensemble dans la crèche et font des choses ensemble, cela permet de « communiquer vrai ». On n'est pas dans l'explicatif, dans le « verbal décontextualisé » On est dans la pratique concrète, dans le « faire ensemble ». Bref, dans la coéducation. Nous sommes également vigilants aux messages que nous faisons passer aux parents. Le discours ambiant actuel valorise très fort le fait d'être accueilli en crèche. C'est presque comme si c'était un passage obligé. Or, le fait de mettre son enfant en crèche ne doit pas disqualifier les compétences des parents. C'est important de dire « quand votre enfant ne vient pas ici. Il est avec vous, et c'est très bien aussi. Vous faites aussi des choses avec lui ». La coéducation passe aussi par le fait que les parents ont leur mot à dire dans les pratiques et le mode de fonctionnement de la crèche. Des choix sont faits ensemble, collectivement. La co-construction de ce projet collectif dépasse la simple addition des projets individuels des parents et des professionnels. Elle mobilise tout le monde autour de l'intérêt commun.*

La participation, vecteur d'inclusion sociale

A : *Les milieux d'éducation et d'accueil de la petite enfance, par les fonctions qu'ils assument, jouent un rôle indéniable dans l'inclusion sociale de toutes les familles, et en particulier des plus défavorisées d'entre elles. Etre bienvenus, s'investir, participer, permet à certains parents de se sentir reconnus, de reprendre confiance en eux et en les services qui leur sont destinés, de se constituer un réseau social, voire de retrouver une utilité sociale. Mais qu'en est-il lorsque l'enfant quitte la crèche ?*

S : *Notre réglementation nous autorise à accueillir les enfants jusque cinq ou six ans. Nous avons très peu d'enfants de cet âge, mais cette possibilité d'accueil existe, et permet de garder un lien avec les anciens parents. Les parents peuvent continuer à venir à Arc-en-Ciel sans leurs enfants, quand ceux-ci sont en âge scolaire, par exemple. Et ils le font ! Je crois que les parents continuent à venir*

parce qu'ils se sentent porteurs du projet. Cela prend du sens dans leur vie de tous les jours. C'est important parce que cela permet la transmission du projet des anciens parents vers les nouveaux parents. S'il n'y avait plus de parents dans la structure, la crèche devrait fermer. Alors bien sûr, la participation est variable selon les parents. Certains peuvent, veulent donner beaucoup, d'autres peu. Pourquoi pas ? Il y a un cadre large au sein duquel toutes les familles et toutes les participations peuvent s'inscrire. Mettre en œuvre une pédagogie de la diversité, c'est aussi laisser la place à la diversité des participations.

A : *Et on sait aussi que la participation des parents requiert que des conditions favorables soient mises en place de la part des professionnels. C'est par exemple, adopter une posture d'accueil bienveillant, sans attentes particulières, sans jugement. C'est penser une place physique et psychologique pour les parents dans les lieux d'éducation et d'accueil. C'est instaurer un climat favorable d'échanges de savoirs - savoirs-être et savoirs-faire - dans un rapport d'égalité, proche de la notion d'éducation libératrice, ou chacun peut apprendre de l'autre⁶.*

Renforcer la fonction sociale des lieux d'EJAE

On ne le répétera jamais assez : les lieux d'EJAE peuvent être de formidables vecteurs de lutte contre la pauvreté et d'inclusion pour toutes les familles, aussi diverses soient-elles, à condition qu'ils développent ou renforcent leur fonction sociale. Dans le contexte actuel de crises et de pénurie, le défi consiste à renforcer cette fonction sociale sans déformer les deux autres fonctions que sont la fonction éducative et la fonction économique⁷. Ou autrement dit, à maintenir l'équilibre fragile qui relie ces trois fonctions dans une relation triangulaire en tension, au centre de laquelle prend place la qualité.

Pour y parvenir, les lieux d'EJAE doivent oser être créatifs, innover, réinterroger leurs pratiques, sortir de la routine, inventer de nouvelles réponses aux besoins toujours particuliers et évolutifs des familles. Les échanges ci-dessus l'illustrent de façon très concrète : mettre en œuvre une pédagogie de la diversité constitue une approche innovante qui implique d'avoir un autre regard sur les fonctions qu'assument les lieux d'EJAE, et qui permet d'apporter des réponses plus adéquates aux défis d'aujourd'hui, pariant sur l'avènement d'une société avec davantage d'équité et de justice sociale.

⁶ Freire P., *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution*, rééditions La Découverte, 2001

⁷ Voir à ce propos : Vandebroek M., *Eduquer nos enfants à la diversité sociale, culturelle, ethnique, familiale*, Editions érès, 2011, et Dusart, AF., *Accueil atypique en Communauté française : à la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous*, Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, 2007

Bibliographie

Dusart AF., Des initiatives EAJE innovantes face aux défis actuels. Partie 2 : multi-accueil, multi-atouts, Analyse n° 8/2013 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, octobre 2013. Téléchargeable sur : <http://www.riepp.be/spip.php?article117>

Dusart, AF., Pédagogie différenciée, de la diversité, de l'inclusion : vers une société identités multiples admises, Analyse n° 5/2013 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, juillet 2013. Téléchargeable sur : <http://www.riepp.be/spip.php?article109>

Dusart, AF., Accueil atypique en Communauté française : à la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous, Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, 2007. Téléchargeable sur : <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article42> .

Mottint, J., Pourquoi et comment interroger la politique d'inscription en crèche dans un contexte de pénurie ? , Analyse n° 5/2012 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, avril 2012. Téléchargeable sur <http://www.riepp.be/spip.php?article49>

Mottint, J., Argumentaire en faveur du multi-accueil, Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, été 2008. Téléchargeable sur : <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article65>

Murcier, E., Zemmit, S., La pédagogie de la diversité. Une approche construite au sein du réseau ACEPP, ACEPP, document inédit, date non mentionnée.

Rasse, M., Se référer aux besoins de chacun pour construire de nouveaux référentiels d'accueil, in Rayna, S., Belan, X. (eds), Quel accueil demain pour la petite enfance ? Elaborer une politique et des pratiques adaptées aux évolutions de la société française, Editions érès 2007, pp. 157-160.

Rayna, S., Belan, X. (eds), Quel accueil demain pour la petite enfance ? Elaborer une politique et des pratiques adaptées aux évolutions de la société française, Editions érès 2007.

Vandenbroeck M., Eduquer nos enfants à la diversité sociale, culturelle, ethnique, familiale, Editions érès, 2011

Yvenat, Fr., Éléments de la politique de la petite enfance de la ville de Toulouse. Le fonctionnement des multi-accueils, Rayna, S., Belan, X. (eds), Quel accueil demain pour la petite enfance ? Elaborer une politique et des pratiques adaptées aux évolutions de la société française, Editions érès 2007, pp.165-169.

Tout dans ce texte peut être cité ou mentionné librement, à condition d'en citer la source de la façon suivante :

Dusart A-F., Des initiatives d'EAJE innovantes face aux défis actuels. Partie 1 : mettre en œuvre une pédagogie de la diversité au quotidien. Dialogue avec Samia Zemmit, Analyse n° 7/2013 du RIEPP, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, novembre 2013.

Ce texte est téléchargeable gratuitement à l'adresse www.riepp.be

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet «Accueil pour tous: les services à l'enfance, acteurs créatifs d'inclusion sociale», réalisé dans le cadre du programme de l'Observatoire de l'Enfant de la Cocof, avec le soutien du Fonds Houtman, de la Fondation Roi Baudouin et de la Loterie Nationale.

